CONFÉRENCES DROIT DES AFFAIRES ET RENDEZ-VOUS D'ACTUALITÉ

IA et données personnelles : qualifier les traitements, documenter et sécuriser

Les projets d'intelligence artificielle arrivent chez le juriste une fois l'outil choisi. Les données d'entraînement proviennent de bases constituées pour un autre usage, le fournisseur reste évasif sur les transferts et personne ne sait qui répond de quoi entre le client et l'éditeur. L'analyse d'impact est rédigée après la mise en production. Cette masterclass de trois heures s'adresse à des praticiens confirmés. Le participant qualifie les traitements opérés par un système d'intelligence artificielle, articule les obligations de protection des données avec celles applicables à ces systèmes et sécurise la documentation contractuelle avec le fournisseur.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
0,43 jour — 3 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 580 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Directeurs juridiques juristes en droit du numérique délégués à la protection des données et responsables conformité.

PRÉREQUIS
Maîtriser le cadre de la protection des données personnelles et intervenir sur des projets numériques.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Qualifier les traitements de données opérés par un système d'intelligence artificielle
- Déterminer le rôle de chaque acteur dans la chaîne de responsabilité
- Sélectionner un fondement juridique soutenable pour l'entraînement et pour l'usage
- Conduire une analyse d'impact adaptée à un système apprenant
- Négocier les clauses de traitement des données avec un fournisseur
- Organiser l'exercice des droits des personnes sur ce type de système

03 Programme détaillé

M1 Qualification des traitements et des rôles

- Savoir qui répond de quoi
- Données d'entraînement données soumises au système et données produites
- Répartition des rôles entre fournisseur et utilisateur
- Finalités successives et réutilisation des données
- Articulation avec les obligations propres aux systèmes d'intelligence artificielle
- Atelier : Les participants qualifient les rôles des acteurs sur le déploiement d'un assistant interne.

M2 Fondement juridique et droits des personnes

- Tenir la démonstration
- Choix du fondement pour l'entraînement et pour l'usage courant
- Information des personnes sur un traitement peu lisible
- Exercice des droits d'accès de rectification et d'opposition
- Limites techniques du retrait d'une donnée d'un modèle
- Cas pratique : Le groupe rédige la réponse à une demande d'effacement portant sur des données d'entraînement.

M3 Analyse d'impact et relation fournisseur

- Documenter avant de déployer
- Déclenchement et contenu de l'analyse d'impact
- Mesures de sécurité et de minimisation applicables
- Clauses de traitement transferts et sous-traitance ultérieure
- Audit du fournisseur et réversibilité du dispositif
- Atelier : Les participants revoient un projet de contrat fournisseur et listent les clauses à renégocier.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 580 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr